

Règlement sur les émissions atmosphériques DEMANDE DE PERMIS D'EXPLOITATION RELATIF AUX ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (ASPHALTE)

FORMULAIRE D'INFORMATION RELATIF À L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE MÉLANGE D'ASPHALTE À CHAUD

- Le présent formulaire doit être soumis avec le formulaire général *Demande de permis d'exploitation relatif aux émissions atmosphériques*.
- Le demandeur¹ doit remplir un formulaire pour chaque installation qu'il exploite.
- Après examen de la présente demande, on pourrait demander au requérant de fournir d'autres renseignements.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET REMPLIR TOUTES LES PARTIES DU FORMULAIRE QUI S'APPLIQUENT.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. L'installation est : stationnaire mobile

2. Type d'installation :

- De mélange en discontinu De mélange à tambour sécheur en continu
 De mélange à tambour sécheur à flux parallèle De mélange à contre-courant
 Autre (précisez) : _____

3. Marque et modèle de l'installation :

4. L'installation : n'a pas été modifiée a été remise à neuf ou modifiée

Si l'installation a été remise à neuf, veuillez fournir des précisions sur les modifications apportées (utilisez l'espace ci-dessous ou joignez une feuille en annexe).

5. Il s'agit d'une installation : nouvelle existante

6. S'il s'agit d'une nouvelle installation, donnez une estimation de la quantité d'asphalte (en tonnes) que vous prévoyez produire chaque année.

7. S'il s'agit d'une installation existante, indiquez la quantité moyenne d'asphalte (en tonnes) produite annuellement au cours des trois dernières années.

1 ^{re} année :	
2 ^e année :	
3 ^e année :	
Moyenne :	

8. Quel est le taux maximum de production de l'installation en tonnes par heure?

PARTIE 2 – DISPOSITIFS DE BRÛLAGE DE COMBUSTIBLES ET DONNÉES TECHNIQUES

9. Renseignements sur l'équipement et sur les combustibles :

Inclure tous les dispositifs de brûlage (ex. séchoir d'agrégat, réchauffeur d'huile ou de ciment d'asphalte, réchauffeur de silo de stockage).

Source de combustion	Rendement thermique maximal (MBtu)	Type de combustible primaire	Teneur maximale en soufre du combustible primaire (en pourcentage du poids)	Type de combustible secondaire	Teneur maximale en soufre du combustible secondaire (en pourcentage du poids)

PARTIE 3 – DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

10. De quel type de dispositif antipollution sera équipé le séchoir?

- Dépoussiéreur à sacs filtrants Épurateur Cyclone Autre

11. Donnez des précisions sur le dispositif antipollution du séchoir, y compris (joindre en annexe) les caractéristiques techniques, des diagrammes et des photographies de l'équipement.

12. Quel type de dispositif antipollution sera utilisé pour les sources d'émissions fugitives suivantes?

Source, procédé ou opération	Dispositif antipollution
Convoyeurs	<input type="checkbox"/> Épurateur <input type="checkbox"/> Enceinte <input type="checkbox"/> Hotte d'aspiration <input type="checkbox"/> Rideau <input type="checkbox"/> Couche filtrante <input type="checkbox"/> Cyclone <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre : _____
Tamissage	<input type="checkbox"/> Épurateur <input type="checkbox"/> Enceinte <input type="checkbox"/> Hotte d'aspiration <input type="checkbox"/> Rideau <input type="checkbox"/> Couche filtrante <input type="checkbox"/> Cyclone <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre : _____
Chargement des camions	<input type="checkbox"/> Épurateur <input type="checkbox"/> Enceinte <input type="checkbox"/> Hotte d'aspiration <input type="checkbox"/> Rideau <input type="checkbox"/> Couche filtrante <input type="checkbox"/> Cyclone <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre : _____
Autre : _____	<input type="checkbox"/> Épurateur <input type="checkbox"/> Enceinte <input type="checkbox"/> Hotte d'aspiration <input type="checkbox"/> Rideau <input type="checkbox"/> Couche filtrante <input type="checkbox"/> Cyclone <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre : _____

13. Donnez des précisions sur les dispositifs antipollution pour émissions fugitives que vous avez indiqués ci-dessus, y compris (joindre en annexe) les caractéristiques techniques, des diagrammes et des photographies de l'équipement.

Les renseignements fournis dans les présentes sont recueillis en vertu de l'article 11 du *Règlement sur les émissions atmosphériques*, de l'article 9 du *Règlement sur les déchets solides* ou de l'article 9 du *Règlement sur les déchets spéciaux*. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Direction des programmes environnementaux, au 867-667-5683 ou, sans frais, au 1-800-661-0408, poste 5683.